

Renforcement de la collaboration avec le secteur privé sur des projets du FEM



Ile de Sal, Cap Vert
21-23 avril 2015



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

www.theGEF.org

Renforcement de la collaboration avec le secteur privé

La collaboration avec le secteur privé n'est pas un fait nouveau, mais les projets du FEM peuvent donner de meilleurs résultats avec des partenariats axés sur des modèles commerciaux durables et en attirant davantage d'investissements pour avoir des effets positifs pour l'environnement

Pendant FEM-6 nous nous employons à ce qui suit :

1. Intégration systématique – chercher à associer le secteur privé à tous les projets
2. *Programmes intégrés pilotes* - initiatives pilotes ciblées
3. Expérimentation des instruments financiers autres que les aides directes - ressources réservées spéciales



Types d'acteurs du secteur privé associés aux projets du FEM

Type	Description/Exemples
1 Fournisseurs de capitaux	▪ Fonds de pension, fonds de capital-risque
2 Intermédiaires et facilitateurs financiers	▪ Banques d'investissement, banques commerciales, services-conseil en finance
3a Acteurs du secteur – grandes entreprises	▪ Grande distribution, entreprises manufacturières, promoteurs de projets, etc.
3b Acteurs du secteur – PME	▪ 250 employés à temps plein ou moins selon les pays
3c Acteurs du secteur – particuliers/entrepreneurs	▪ Petites start-ups comptant moins de 10 employés à temps plein

Avantages de la collaboration avec le secteur privé

Le secteur privé peut renforcer les partenariats et apporter sa part de solutions au plan de l'environnement et du développement, notamment sous forme de :

1. Fonds supplémentaires
2. Savoir-faire/compétences/connaissances
3. Innovation
4. Transfert de technologies
5. Élimination progressive de produits de qualité inférieure

Réflexions concernant des projets du FEM dans la région

Nous avons examiné quelques projets du FEM pour en tirer des leçons :

- **Le secteur privé contribuait-il au problème ou à la solution ?**
- **Y a-t-il une contribution essentielle des acteurs du secteur privé au projet ?**
- **Quels sont les résultats ou les enseignements qui peuvent éclairer la collaboration future du secteur privé ?**

Nous avons utilisé les modèles d'intervention du FEM pour examiner ces projets

Le FEM utilise régulièrement cinq modèles d'intervention

- 1 Transformation de l'environnement réglementaire et des politiques



- 2 Renforcement des capacités institutionnelles et des processus décisionnels



- 3 Déploiement d'instruments financiers innovants



- 4 Établissement d'alliances pluripartites



- 5 Démonstration d'approches innovantes



Transformation de l'environnement réglementaire et des politiques

Bassin du fleuve Sénégal
(ID FEM : 1109/5133) Banque mondiale

BAfD-Programme de partenariat public-privé
(ID FEM : 4929) BAfD

Domaine d'intervention

Eaux internationales

Changements climatiques

Objectifs du projet

Gestion durable des ressources en eau et de la biodiversité

Énergie propre, infrastructures et développement du secteur privé

FEM

Le financement du FEM aide à renforcer les capacités de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal et de ses partenaires dans les pays riverains afin de mener des activités d'adaptation à travers le bassin fluvial ; et à éclairer les investissements futurs dans des barrages polyvalents

Le financement du FEM est utilisé par la BAfD comme un investissement de capitaux propres afin de doter le fonds de capitaux de démarrage et attirer des investisseurs supplémentaires.

Secteur privé

Investissements d'infrastructure à petite échelle soutenus par des associations d'utilisateurs de l'eau et d'autres modalités de coopération qui permettront de percevoir des redevances auprès des utilisateurs privés (par exemple, les agriculteurs et les coopératives)

D'autres partenaires peuvent fournir des investissements à hauteur de 100 millions de dollars. Le fonds aura une période d'investissement de 5 ans et devrait permettre de mobiliser 300 millions de dollars de financements par emprunt au profit de projets.

Meilleures pratiques/enseignements tirés

L'investissement du FEM a un effet catalytique. Il a démontré la faisabilité du mécanisme.

Histoire du « chaînon manquant » en rapport avec l'incapacité des pouvoirs publics à mettre en place un cadre réglementaire approprié lorsque tous les autres participants étaient disposés à aller de l'avant sur l'un des projets d'investissement du fonds

Renforcement des capacités institutionnelles et des processus décisionnels

Bassin du fleuve Sénégal
(ID FEM : 1109/5133) Banque mondiale

Domaine d'intervention

Eaux internationales

Objectifs du projet

Gestion durable des
ressources en eau et de la
biodiversité

FEM

Le financement du FEM aide à
renforcer les capacités de
l'Organisation de mise en
valeur du fleuve Sénégal et de
ses partenaires dans les pays
riverains afin de mener des
activités d'adaptation à travers
le bassin fluvial ; et à éclairer
les investissements futurs
dans des barrages polyvalents

Secteur privé

Investissements d'infrastructure
à petite échelle soutenus par des
associations d'usagers de l'eau
et d'autres modalités de
coopération qui permettront de
percevoir des redevances auprès
des utilisateurs privés (par
exemple, les agriculteurs et les
coopératives)

Meilleures pratiques/enseignements tirés

L'investissement du FEM a un effet
catalytique. Il a démontré la faisabilité du
mécanisme.

Déploiement d'instruments financiers innovants

BAfD-Programme de partenariat public-privé (ID FEM : 4929) BAfD

Domaine d'intervention

Changements
climatiques

Objectifs du projet

Énergie propre, infrastructures
et développement du secteur
privé

FEM

Le financement du FEM est
utilisé par la BAfD comme un
investissement de capitaux
propres afin de doter le fonds
de capitaux de démarrage et
attirer des investisseurs
supplémentaires.

Secteur privé

D'autres partenaires peuvent
fournir des investissements à
hauteur de 100 millions de
dollars. Le fonds aura une
période d'investissement de
5 ans et devrait permettre de
mobiliser 300 millions de dollars
de financements par emprunt au
profit de projets.

Meilleures pratiques/enseignements tirés

Histoire du « chaînon manquant » en rapport
avec l'incapacité des pouvoirs publics à
mettre en place un cadre réglementaire
approprié lorsque tous les autres
participants étaient disposés à aller de
l'avant sur l'un des projets d'investissement
du fonds

Établissement d'alliances pluripartites

Paiement pour les services environnementaux (PSE) en appui à la préservation et à la gestion durable des moyens de subsistance au Mozambique (ID FEM : 5516) FAO

Domaine d'intervention

Activités intersectorielles

Objectifs du projet

Promouvoir la conservation de la biodiversité et l'atténuation des effets du changement climatique tout en générant des ressources financières

FEM

Création des capacités de mise en œuvre et de surveillance d'un mécanisme de PSE pour le décaissement de 20 % de l'ensemble des taxes et frais perçus sur l'utilisation de la faune et des aires protégées au profit des collectivités.

Secteur privé

Les concessions forestières, y compris les producteurs de charbon de bois destiné au marché national et international, paieront des taxes, dont 20 % iront alimenter un fonds géré par le système de PSE/une coentreprise de sociétés publiques et privées.

Meilleures pratiques/enseignements tirés

Une alliance des parties prenantes au projet a permis d'harmoniser les incitations à l'implantation satisfaisante du projet/de la coentreprise, et a aidé à financer une étude de cadrage (à laquelle ont participé des institutions de recherche) afin de susciter l'intérêt du secteur privé pour investir dans les services écosystémiques.

Démonstration d'approches innovantes

Paiement pour les services environnementaux (PSE) en appui à la préservation et à la gestion durable des moyens de subsistance au Mozambique
(ID FEM : 5516) FAO

Domaine d'intervention

Activités intersectorielles

Objectifs du projet

Promouvoir la conservation de la biodiversité et l'atténuation des effets du changement climatique tout en générant des ressources financières

FEM

Création des capacités de mise en œuvre et de surveillance d'un mécanisme de PSE pour le décaissement de 20 % de l'ensemble des taxes et frais perçus sur l'utilisation de la faune et des aires protégées au profit des collectivités.

Secteur privé

Les concessions forestières, y compris les producteurs de charbon de bois destiné au marché national et international, paieront des taxes, dont 20 % iront alimenter un fonds géré par le système de PSE/une coentreprise de sociétés publiques et privées.

Meilleures pratiques/enseignements tirés

Une alliance des parties prenantes au projet a permis d'harmoniser les incitations à l'implantation satisfaisante du projet/de la coentreprise, et a aidé à financer une étude de cadrage (à laquelle ont participé des institutions de recherche) afin de susciter l'intérêt du secteur privé pour investir dans les services écosystémiques.

Processus de mobilisation du secteur privé

- La participation du secteur privé contribuera-t-elle à avoir des effets positifs pour l'environnemental mondial et mes projets ?
- Identifier des actions spécifiques pour mobiliser le secteur privé et l'associer à la conception et à l'exécution des projets.
- Pensez à qui il faudra associer, tout au long de la conception du projet, à l'Agence à laquelle faire appel et pourquoi.
- Les exemples incluent 1) la sylviculture : alliances avec le secteur privé pour aider à concevoir les réglementations qui font défaut, et 2) les déchets électroniques : entreprises partenaires.

Des questions ou des idées ?

Contactez votre représentant pour l'aide au pays.

De plus amples informations sont disponibles en suivant le lien : www.thegef.org/gef/ppp



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

www.theGEF.org